

Monsieur Lambert, Monsieur Morohashi, Mesdames et Messieurs,

Il me fait grand plaisir de prendre la parole devant les distingués participants à cette Conférence sur la coopération commerciale Canada-Japon, et d'accueillir la délégation japonaise au Canada.

Il y a soixante ans de cela, le Canada établissait des relations diplomatiques avec le Japon. L'achèvement au Japon des cinq grands cycles du calendrier oriental de 12 ans est un anniversaire de bon augure qu'on appelle le kanreki. C'est un moment de réflexion et d'évaluation. C'est un moment de redynamisation pour un nouveau départ.

L'année 1989 est donc notre Kanreki, comme elle l'est d'ailleurs aussi, je crois, pour votre distingué ambassadeur, Son Excellence Monsieur Kitamura. Le temps est venu de nous préparer à l'avenir ainsi qu'à la croissance et au succès que connaîtra notre relation au 21e siècle.

Il y a soixante ans, en 1929, mon pays faisait ses premiers pas sur la voie de l'indépendance. Nous étions une nation dont la mythologie était façonnée par un climat rigoureux, dont l'histoire nous amenait à nous tourner à l'Est vers nos nations fondatrices, la France et la Grande-Bretagne, et dont l'économie était de plus en plus liée à celle de notre voisin du Sud.

Nous étions une nation bordant deux océans, mais nous tournions bien souvent le dos au Pacifique.

Beaucoup a changé dans ces soixante années. Et le mérite en revient largement au Conseil de coopération commerciale Canada-Japon et au Comité Japon-Canada de la Keidanren, qui forment ensemble le plus solide pont entre nos deux pays au plan des relations bilatérales du secteur privé.

Certains membres de ces organismes se distinguent par leurs contributions utiles et appréciées. Monsieur Makita, le premier président du Comité économique Japon-Canada, était un pionnier visionnaire. Nous regrettons vivement son décès. L'impact qu'il a eu sur notre relation se fera longtemps sentir.

En 1976, Monsieur Makita a dirigé une délégation dans notre pays. La mission Makita a produit un rapport qui a marqué un point tournant. Les membres de la mission voyaient peu d'avantages à investir au Canada, mentionnant les coûts de notre main-d'oeuvre, la fréquence des grèves et l'exiguïté de notre marché intérieur.

Nos gens d'affaires ont apprécié ce point de vue honnête et objectif et l'ont pris au sérieux. L'un des résultats a été la formation du Comité de coopération commerciale Canada-Japon en 1977 - un mécanisme de dialogue permanent au sein du secteur privé.